

CONCOURS

Le moulin de Trimeule se transforme

Le domaine du Moulin de Trimeule, situé sur les communes de Marnay-sur-Marne et de Vesaignes, est en pleine transformation. Christelle Delacour et Jérôme Nicolas, frère et sœur, y aménagent des logements insolites. Pour se faire connaître et récolter des fonds, ils viennent de s'inscrire au concours des idées inspirées, organisé par le Conseil départemental.

Si vous êtes originaire de Marnay-sur-Marne ou de Vesaignes, vous connaissez certainement le vieux moulin, situé entre les deux communes, au lieu-dit Trimeule. La vieille bâtisse, datant de 1789, a souvent été visitée par des enfants ou adolescents car cela fait des dizaines d'années qu'elle est laissée à l'abandon. Elle apparaît au milieu d'un virage. Il y a deux ans, Christelle Delacour et Jérôme Nicolas, en quête d'un beau lieu à investir, visitent l'endroit. Malgré l'état du moulin, c'est le coup de cœur. Le jeune homme n'hésite d'ailleurs pas à dire qu'il est tombé amoureux du moulin et, surtout de son terrain. Six hectares de forêt, de pelouse, de ruisseau s'offrent à ces deux personnes, frère et sœur.

Il faut dire qu'ils ont un projet depuis des années : la création d'un camping. Pour commencer, ils décident d'abord de faire construire sept hébergements dits insolites, de 20 à 35 m², aussi bien pour deux personnes que pour une famille : un dôme, un tonneau, une cabane enterrée, différentes cabanes de forme et de taille différentes, dont une accessible pour les personnes à mobilité réduite. Ils sont tout confort avec sanitaire et cuisine intégrés et devraient être mis en place pour le début de l'année prochaine. Plus tard, deux autres cabanes viendront s'ajouter à celles existantes puis des emplacements camping tradi-



Le ruisseau du Trimeule passe dans le terrain, créant des points de vue magnifiques.

tionnels et emplacements de camping-cars. Sur place, tout a été pensé pour que les hébergements soient situés au plus près de la nature. Avec un site comme celui-ci, il serait difficile de faire autre chose. En logeant dans une de ses cabanes, les résidents se trouveront vraiment au cœur de la forêt, sans vis-à-vis ni sur les éventuels voisins ni si la route ou des aires aménagées. Pour respecter la nature, toutes les constructions seront montées sur pilotis, sans aucune dalle de béton. Quant aux activités aux alentours, randonnées et

balades, à pied ou à vélo, sur le grand terrain seront au programme. Surtout que le ruisseau du Trimeule traverse la propriété, donnant des points de vue incroyables et même une mini-tufière. Les propriétaires ont même prévu de créer un petit parcours botanique, en installant des pancartes décrivant la flore alentour. Jérôme Nicolas, paysagiste de métier, s'en chargera. À terme, Christelle Delacour et Jérôme Nicolas aimeraient aussi proposer une partie boutique avec des produits locaux. Le site dispose égale-

ment d'une salle qu'elle proposera à la location pour événements ou séminaires. Les locataires pourront aussi s'en servir comme lieu de détente. Les propriétaires voudraient y installer une roue à eau, comme avant, avec un sol en verre pour la visualiser. Si tout va bien, d'ici quelque temps, ils espèrent même créer de l'emploi sur le site.

**Laura Spaeter
l.spaeter@jhm.fr**

Pour voter pour leur idée, rendez-vous sur idees-inspirees.haute-marne.fr jusqu'au 11 octobre prochain.



Les cabanes seront situées au cœur de la nature.



DOULAINCOURT

Journée d'intégration pour les élèves de la MFR

Après quelques jours pour s'approprier, connaître la disposition et la praticabilité de l'établissement, les 40 élèves de 4^e, 3^e et Capa de la MFR, études en alternance, ont fait connaissance avec le bourg dans lequel se situe leur école. Une journée, jeudi 3 septembre, qui permet au groupe qu'il forme déjà de s'incorporer à leur milieu de vie, l'intégration.

Après un pique-nique à midi organisé sur le stade, les jeunes, par un jeu d'orientation en résolvant des énigmes, ont découvert la cité, les bâtiments administratifs ainsi que la vie économique.



VILLIERS-LE-SEC

NÉCROLOGIE

Thierry Flouvat

Nous avons appris avec stupeur le décès de Thierry Flouvat, suite à une tumeur au cerveau, à l'âge de 68 ans. Thierry Flouvat est décédé à son domicile vendredi 4 septembre. Il est né le 20 janvier 1952, à Paris (14^e), et a passé toute sa vie à Villiers-le-Sec, élevé par sa grand-mère, Yvette Dodin. Il a épousé Régine Deloisy, de Semoutiers, le 29 janvier 1972. De leur union sont nés deux enfants, Béatrice, habitant Semoutiers, et Sébastien, 43 ans, demeurant dans l'Aveyron, qui leur ont donné quatre petits-enfants, Noé et Emma en 2004, Anaïs en 2005 et Camille en 2006. Il a exercé le métier de comptable plusieurs années avant de s'installer à la tête d'une entreprise de paysagiste en 1989, "Olivier Paysage", à Semoutiers. Il a été secrétaire du syndicat des Hôteliers de Haute-Marne pendant plusieurs années. Dans sa jeunesse, il a pratiqué la gymnastique avec l'ESV de Villiers-le-Sec, puis il a joué au football,



toujours à l'ESV de Villiers-le-Sec. Grand fervent de la chasse, pratiquée en plaine puis au tir en tant qu'adjudicataire. Souffrant depuis deux années de la maladie, il l'a surmonté avec courage. Toujours à fond et toujours souriant, il laissera le souvenir d'un homme dynamique. Nous présentons à son épouse ses enfants et toute sa famille nos condoléances.

SAINT-BLIN

CHALVRAINES

Des habitants ont retroussé leurs manches



Des engins de toutes sortes ont été nécessaires pour ces travaux.

Du mercredi 26 au vendredi 28 août, sous la houlette de deux élus locaux, plusieurs Chalvrainois ont mis la main à la pâte pour nettoyer la mare, qui se trouve en contrebas derrière la mairie. Elle a toujours existé. Un senior d'une soixantaine d'années disait qu'il a grandi avec, à ceci près qu'elle était beaucoup plus vaste. Aujourd'hui, assez rectangulaire, elle fait une superficie de l'ordre de dix ares. Son point le plus profond doit être d'environ 1,50 m. Jadis, elle servait d'abreuvoir.

De nombreux engins ont été utilisés, parmi lesquels deux télescopiques, des tronçon-

neuses. En effet, il fallait couper des saules dont des branches étaient tombées dans la mare, seिन de laquelle il y avait des saules. Après qu'elle ait été désencombrée, la vase retirée était d'un volume équivalent à une quinzaïne de bennes. Cela faisait des années qu'il n'y avait pas eu de nettoyage profond et la sécheresse ambiante se prêtait parfaitement à ce travail.

« Je remercie les habitants qui se sont mobilisés, certains avec leurs propres engins, ainsi que les deux élus qui ont pris part à ces travaux », a conclu le maire Gérard Théodoridès.

LAFAUICHE

Réunion du conseil municipal

Le conseil municipal se réunira vendredi 11 septembre, à 19 h, à l'ordre du jour : l'intervention de la société Ventelys pour un projet éolien ; la rémunération de l'agent recenseur ; ONF, l'état d'assainissement ; les modalités d'affouages 2020-2021 et les questions diverses.

ANDELOT

Ecole de football : ramassage par bus

L'école de football de l'Esarb accueille les enfants à partir de 5 ans, nés de 2010 à 2015. Ces entraînements hebdomadaires dispensés par les éducateurs de l'Entente ont lieu tous les mercredis au stade municipal de Rimaucourt. Un ramassage par bus est mis en place et débutera dès aujourd'hui. Pour l'aller : Cirey, 13 h 20 ; Chantraines, 13 h 25 ; Blancheville, 13 h 30 ; Signéville, 13 h 45 ; Montot, 13 h 50 ; Vignes, 13 h 55 ; Andelot cité, 14 h ; Andelot place, 14 h 05 ; Marivaux, 14 h 15 ; Rimaucourt stade, 14 h 30. Pour le retour : Rimaucourt stade, 16 h ; Manois, 16 h 15 ; Andelot place, 16 h 25 ; Andelot cité, 16 h 30 ; Vignes, 16 h 35 ; Montot, 16 h 40 ; Signéville, 16 h 45 ; Blancheville, 17 h ; Chantraines, 17 h 05 ; Cirey, 17 h 10.

VIGNORY

OUDINCOURT

Alerte en eau potable

En cette période de sécheresse qui perdure, la situation de distribution en eau potable devient tendue dans la commune. Une note "alerte en eau potable" a été distribuée le 3 septembre dans les boîtes aux lettres. « En raison de soucis à la station d'ultrafiltration (route d'Ormoys-les-Sexfonaines), la réserve d'eau n'est plus suffisante. » Les villageois sont invités à se mobiliser.